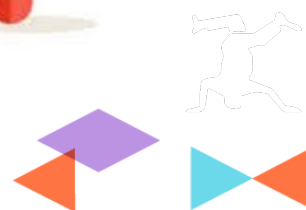


Centre de loisirs

ACCUEIL DE
LOISIRS
MJC ANNEMASSE



6 à 11
ans



Jeux et
cirque

ACCUEIL
MERCREDIS

Du 06/03 au 10/04



#31549829



MJC - site Romagny
18 rue du 18 août, 74100 Annemasse
tel. 04.50.39.39.80

Centre de loisirs
43 route de Romagny
74100 Annemasse

MJC - site Centre
3 rue du 8 mai, 74100 Annemasse
tel. 04.50.92.10.20

www.mjc-annemasse.fr / info@mjc-annemasse.fr

« Jeux et cirque »

Nous partons à la découverte du cirque en proposant divers activités autour du jonglage, accro-sport et différents grands jeux afin de développer l'esprit d'équipe, la coopération avec les enfants,

Mercredi 06 mars

- Règles de vie
- Initiation au jonglage avec des assiettes
- Activités manuelles
- Grand jeu : relais déguiser

Mercredi 13 mars

- Initiation au jonglage avec des balles
- Activités manuelles
- Jeu extérieurs : « Teck »

Mercredi 20 mars

- Sortie : Patinoire à Genève

Mercredi 27 mars

- Initiation à l'accro-sport
- Activités manuelles
- Grand jeu : Olympiade

Mercredi 03 avril

- Initiation au diabolo
- Activités manuelles
- Tournoi de Baby foot soufflant
- Petits jeux sportifs

Mercredi 10 avril

- Fabrication de chapeau de clown
- Grand jeu : Rallye Photos



AFFAIRES PERSONNELLES

Les vêtements des enfants ainsi que toutes les affaires amenées au centre de loisirs doivent être marqués à leur nom.

** Pensez à prévoir des affaires de baignade (maillot, serviette, crème solaire) et des affaires de rechange pour les jours concernés.*

RAPPEL : La MJC n'est pas responsable en cas de perte ou de vol des effets personnels des enfants présents au centre de loisirs. Nous vous recommandons de ne pas leur confier d'objets de valeurs ou de vêtements neufs.



ACCUEIL / TRANSPORT



L'accueil de loisirs se situe au :
43 route de Romagny, 74100 Annemasse

Un système de transport en car est organisé pour les enfants au départ du **Perrier** (Espace jeunes, Place Jean Jaurès) et du **centre-ville** (MJC site centre). Un accueil sur place est organisé au **centre de loisirs**.

Vous avez le choix à l'inscription entre ces 3 lieux d'accueil différents (un lieu unique / semaine).

Le déjeuner se déroule au restaurant scolaire de l'école Camille Claudel ou avec des pique-niques complets pris en extérieur lors des sorties.

Les enfants doivent être amenés et récupérés auprès des animateurs obligatoirement ; par le responsable légal ou une personne présentant une décharge de responsabilité signée par le responsable légal.

Horaires d'accueil et arrêts de cars :

Lieux de rendez-vous	accueil du matin	accueil du soir
Espace Jeunes Perrier (place Jean Jaurès , trajet en car)	7h30 - 8h05	17h30 - 18h00
MJC Site Centre (3 rue du 8 mai, trajet en car)	7h30 - 8h15	17h15 - 18h00
Centre de loisirs (préfabriqué 43 route de Romagny)	7h30 - 9h00	17h00 - 18h00



La fiche sanitaire jointe à la fiche de renseignements est à remplir à l'inscription et à mettre à jour régulièrement.

Les traitements doivent être accompagnés d'une ordonnance médicale. Aucun médicament ne sera délivré sans l'accord d'un médecin.

Les allergies et régimes alimentaires doivent être précisés sur la fiche sanitaire.

Afin de bien accueillir votre enfant et de préparer son séjour, pensez à vous rapprocher de la direction pour discuter des particularités sanitaires du jeune.

INSCRIPTIONS

* Lieux d'inscription : MJC site Centre & MJC site Romagny

* Documents obligatoires à fournir à l'inscription (**photocopies**) :

- Fiche de renseignements complétée, à jour et signée
- Fiche d'inscription complétée et signée
- Carnet de santé + copie des pages de vaccinations
- Attestation du quotient familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- CNI ou passeport de l'enfant (sortie de territoire)

* Frais d'adhésion annuelle : 6€/enfant

* Modalités d'inscription :

- Règlement total à l'inscription pour garantir la réservation ; pas de pré-inscription
- Inscription à l'accueil MJC uniquement (pas d'inscription par téléphone)
- **Date limite des inscriptions : 1 semaine avant, dans la limite des places disponibles**
- **Les inscriptions à la journée sont prioritaires**

* Remboursements : Toute réservation est définitive.

Cas exceptionnels de report ou remboursement, sur justificatif uniquement : raison médicale, déménagement ou mutation des parents.

TARIFS

Quotient Familial	1/2 journée (matin ou après-midi, repas inclus)		Journée entière (repas inclus)	
	Commune d'habitation : Annemasse	Commune d'habitation : Hors Annemasse	Commune d'habitation : Annemasse	Commune d'habitation : Hors Annemasse
0 à 800 €	10,50 €	11,50 €	14 €	15 €
801 à 935 €	14 €	15 €	16 €	17 €
936 € et +	18 €	20 €	20 €	22 €